

Virgile PASQUETTI

49 ans,
Ancien Conseiller Général des Alpes-Maritimes,
Croix de Guerre,
Médaille de la Résistance,
Secrétaire de la Fédération du Parti Communiste Français

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS POUR L'UNION POPULAIRE ET LA VICTOIRE DU PROGRAMME COMMUN DE GOUVERNEMENT

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

LES élections législatives auront, vous n'en doutez pas, une importance exceptionnelle. Le suffrage universel doit, de la manière la plus nette, condamner la politique du pouvoir actuel et se prononcer pour l'adoption et la mise en œuvre du Programme commun de gouvernement conclu entre les partis de gauche.

En sollicitant votre confiance, j'ai la conviction profonde que vous choisirez le moyen le plus sûr pour changer la vie, pour vivre mieux.

COMMENT laisserions-nous se perpétuer l'immense gâchis que chacun peut constater ? D'un côté, une infime minorité de la population accapare pour elle même et emploie à toutes sortes de spéculations une masse de capitaux qui pourraient être socialement utile, tandis que de l'autre, on ferme les usines, on détruit des récoltes, on jette au chômage des travailleurs et des jeunes diplômés, on laisse en friche l'intelligence et les talents de millions d'enfants.

Oui, c'est vrai, la France est un pays riche, mais les travailleurs ne profitent pas du fruit de leurs activités. Vous connaissez les conséquences de la politique actuelle dans notre département.

LE programme commun de gouvernement que nous vous proposons prévoit la mise en œuvre de mesures sociales d'une ampleur et d'une portée sans précédent.

Pour tout de suite, c'est notamment : le relèvement général des salaires, avec le salaire minimum à 1 000 francs, l'abaissement de l'âge de la retraite, la réduction de la durée du travail, l'amélioration du sort des personnes âgées, l'allègement de la fiscalité pesant sur la population laborieuse, la mise en œuvre d'une politique de logement social, l'extension des droits des travailleurs dans les entreprises, le remboursement à 80 % des frais médicaux.

Les intérêts des paysans, ceux du petit commerce, de l'artisanat, des professions libérales seront garantis.

L'application du programme se traduira aussi par une véritable promotion de la femme et par l'ouverture de perspectives enthousiasmantes pour la jeunesse.

En même temps, les droits des citoyens seront élargis et leur exercice assuré. La vie politique sera démocratisée.

Une politique extérieure nouvelle contribuera activement à la détente, au désarmement et à la paix.

Les moyens existent pour opérer ces changements. Le financement de toutes les mesures prévues est assuré. Une nouvelle politique économique, qui s'appuiera sur le secteur public étendu par les nouvelles

SUPPLEANT :



Louis REVELAT
40 ans,
Horticulteur,
Chevalier
du Mérite Agricole

nationalisations et sur la planification démocratique, permettra la croissance plus rapide des fruits du travail et leur meilleure répartition. Elle mettra fin aux gâchis des ressources nationales et aux privilèges exorbitants des grosses sociétés, elle combattra réellement l'inflation et la spéculation.

TOUS les travailleurs, les retraités, les jeunes et les femmes de toutes conditions sociales de notre 3e circonscription, ceux du 6e canton de Nice, ceux de la Vallée du Var, de la Tinée, de l'Estéron, ceux du canton de Levens sont directement concernés et ont intérêt à la réalisation du Programme commun.

Vous savez que, pour ma part, je n'ai cessé depuis de nombreuses années, d'agir pour la réalisation du barrage de l'Estéron, pour le maintien de l'agriculture dans la Plaine du Var, pour la défense des horticulteurs ; tous les horticulteurs connaissent bien mon suppléant, Louis REVELAT.

Pendant cinq ans, au Conseil Général, l'essentiel de mon activité a été consacré à lutter pour une aide plus grande aux communes, pour l'équipement du moyen pays et du haut pays.

Les électeurs du 6e canton de Nice se souviennent qu'aux élections municipales de mars 1971, je conduisais la liste d'union de la gauche opposée à la liste de M. Médecin (dans laquelle se retrouvaient des U.D.R.) et à la liste de M. Toussaint du parti de Giscard d'Estaing et de M. Icart.

Les électrices et électeurs de la 3e circonscription ont toujours reconnu dans le Parti Communiste et son candidat que j'étais déjà en 1967 et 1968, la principale force d'opposition à la politique du pouvoir U.D.R. - Giscardiens - centristes.

Le 4 mars, me placer largement en tête sera voter efficace. Vous couperez court aux spéculations et aux manœuvres du candidat de la majorité et du réformateur.

PARCE qu'il n'y a pas de politique de progrès social et national qui soit possible sans un Parti Communiste fort et largement représenté au Parlement.

- Parce que le Parti Communiste Français a mené et mène une lutte sans faiblesse contre le pouvoir de la haute finance, pour l'union des forces de gauche, pour un changement démocratique.

- Parce qu'au sein de l'union de la gauche pour laquelle il a tant combattu, l'action du Parti Communiste représente la garantie la plus sûre de la réalisation pleine et entière du programme commun.

- Enfin, pour compenser l'injustice de la loi électorale qui défavorise le Parti Communiste et qui risquerait de ne pas lui donner une représentation suffisante dans l'Assemblée Nationale de demain,

Je vous demande de m'accorder votre confiance.

Par avance, je vous remercie et vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

